



17ème législature

Question N° : 1708	De M. Julien Gokel (Socialistes et apparentés - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche (MD)
Rubrique > logement	Tête d'analyse >Précarité étudiante	Analyse > Précarité étudiante.
Question publiée au JO le : 05/11/2024 Date de changement d'attribution : 24/12/2024		

Texte de la question

M. Julien Gokel attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la précarité étudiante et plus particulièrement sur la question du logement étudiant sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD). Depuis la crise de la covid-19, la précarité étudiante n'a fait que s'affirmer dans le quotidien des établissements d'enseignement supérieur. On constate, à l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) comme dans d'autres établissements d'enseignement supérieur, la banalisation des distributions alimentaires et des actions de lutte contre la précarité sanitaire et sociale des étudiants. Aux difficultés préexistantes des étudiants s'ajoutent l'inflation et l'augmentation du coût de l'énergie qui touchent l'ensemble des Français. Les différents services au contact des étudiants sur le territoire de la CUD constatent les difficultés de logement auxquelles ils sont confrontés. La recherche d'appartement sur la période d'août et septembre est difficile, obligeant certains d'entre eux, pour le début de leurs études, à louer des logements *via* la plateforme Airbnb, ce qui impacte considérablement leur budget. Lorsqu'un appartement est enfin trouvé, nombre d'entre eux sont mal isolés, amenant les étudiants à payer des factures énergétiques dépassant leurs moyens financiers. Ces cinq dernières années, le Crous de Lille a créé 1 600 places de logement en résidence étudiante. L'ULCO accueille le plus fort taux de boursier au sein du Crous de Lille. Pourtant, sur le territoire de la CUD, il n'y a actuellement aucune résidence Crous et la résidence prévue pour septembre 2025 ne pourra accueillir que 70 étudiants pour une population de plus de 6 000 étudiants sur le territoire. M. le député lui demande donc si le Gouvernement entend mener une politique volontariste de construction de nouveaux logements étudiants et si cette politique sera revue afin d'intensifier l'effort de construction sur les villes étudiantes intermédiaires comme Dunkerque. À défaut, il souhaite savoir quelles solutions le Gouvernement entend mettre en place pour assurer à chaque étudiant un logement digne et abordable.